

Original :
Anglais

RAPPORT
QUARANTE ET UNIÈME RÉUNION
DU
COMITÉ DE SUIVI DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION
ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'ORGANISATION DE LA
COOPÉRATION ISLAMIQUE (COMCEC)
(13–14 mai 2025)

1. La Quarantième Réunion du Comité de Suivi du Comité Permanent de Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique (COMCEC) s'est tenue les 13 et 14 mai 2025 à Ankara, en République de Türkiye.

2. Les représentants des États Membres suivants du Comité ont participé à la Réunion :

- République de Türkiye : (Président, Permanent)
- Royaume d'Arabie Saoudite : (Vice-président, Membre Permanent)
- État de Palestine : (Vice-Président, Membre Permanent)
- État du Qatar : (Vice-Président, représentant la Région Arabe)
- Brunei Darussalam : (Vice-Président, représentant de la région asiatique)
- Sénégal : (Vice-Président, représentant la région africaine)
- République Islamique du Pakistan : (Rapporteur)
- État du Koweït : (Membre du Bureau Précédent)
- République d'Indonésie : (Membre du Bureau Précédent)
- République du Nigéria : (Membre du Bureau Précédent)
- République de Gambie : (Président du 15^e Sommet Islamique)

3. Les Représentants du Secrétariat Général de l'OCI, du Bureau de Coordination du COMCEC, du Centre de Recherches Statistiques, Économiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC), du Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), de la Banque Islamique de Développement (BIsD), de la Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (ICD), de la Société Islamique Internationale de Financement du Commerce (SIFC), de la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (SIACE), de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA), du Centre du Travail de l'OCI (OCI CT), de l'Institut de Normalisation et de Métrologie pour les Pays Islamiques (SMIIC), de la Chambre Islamique de Commerce et de Développement (CICD) et du Centre d'arbitrage de l'OCI (OCI-AC) ont assisté à la Réunion.

(La liste des participants est jointe en annexe I)

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

4. À la suite de la récitation d'un extrait du Saint Coran, S.E. Abdullah Rıdvan AĞAOĞLU, Vice-président de la Stratégie et du Budget de la Présidence de la République de Türkiye, a inauguré la réunion.

5. D'emblée, S.E. AĜAOĜLU a condamné le génocide en cours commis par Israël à Gaza, en Palestine. S.E. AĜAOĜLU a souligné qu'il est de la responsabilité de l'ensemble de la Oumma musulmane d'agir dans l'unité, d'être la voix de la Palestine sur la scène internationale et de prendre les mesures nécessaires pour établir une paix durable. Il a appelé la communauté internationale à travers cette réunion, à ne pas rester une fois de plus indifférente à la tragédie humanitaire en Palestine et à déployer des efforts concertés pour parvenir à la justice et à la paix.

6. Soulignant l'importance de résoudre la question du Cachemire pour une paix durable en Asie du Sud, S.E. AĜAOĜLU a salué le cessez-le-feu entre le Pakistan et l'Inde qui a ralenti la tension régionale accrue par l'attaque lancée par l'Inde contre le Pakistan le 6 mai 2025. Il a également exprimé son soutien à l'appel du Pakistan en faveur d'une enquête sur l'attentat terroriste du 22 avril et a présenté ses condoléances au peuple et au gouvernement pakistanais pour les victimes.

7. S.E. AĜAOĜLU a souligné que les récentes augmentations tarifaires et politiques commerciales protectionnistes ont approfondi les incertitudes dans l'économie mondiale, exacerbant les vulnérabilités. Il a noté qu'au milieu des efforts déployés pour surmonter les effets de la pandémie et des tensions géopolitiques, ces tendances ont un impact négatif sur l'inflation, le commerce, les investissements et les perspectives de croissance.

8. S.E. AĜAOĜLU a mis l'accent sur la nécessité d'une coopération internationale pour relever les défis économiques mondiaux. Il a ainsi souligné que l'action collective peut renforcer la stabilité financière, supprimer les barrières commerciales et soutenir le développement durable. Il a également souligné le rôle vital des projets du COMCEC dans le renforcement de la solidarité économique et la fourniture d'une base solide pour s'attaquer aux problèmes mondiaux.

9. S.E. AĜAOĜLU a souligné que l'augmentation des capacités commerciales est essentielle au développement des pays, leur permettant d'obtenir une part légitime du commerce mondial. Il s'est dit confiant que les discussions lors de la 41e Session Ministérielle du COMCEC sur « l'élaboration de stratégies d'exportation dans les États Membres de l'OCI » conduiront à des progrès significatifs dans ce domaine.

10. Attirant l'attention sur les efforts de coopération entre les pays membres de l'OCI, sous l'égide du COMCEC, S.E. AĜAOĜLU a souligné l'importance du SPC-OCI, devenu opérationnel depuis le 1er juillet 2022, ainsi que le bon fonctionnement du système par les États participants. S.E. AĜAOĜLU s'est félicité du soutien des pays membres à cet égard et a invité ceux qui n'ont pas encore adhéré au système à y participer.

11. S.E. AĜAOĜLU a souligné le succès du programme PME du COMCEC, qui vise à développer le commerce, à accroître l'emploi et à améliorer la communication entre les PME. Il a souligné l'importance d'ajouter de nouveaux domaines au mécanisme de Financement de Projets du COMCEC, ainsi que le soutien des États Membres aux projets dans ce domaine. Il a également souligné l'importance des efforts de coopération dans le domaine de la transformation numérique dans le cadre du Forum de haut niveau sur la transformation numérique.

12. S.E. AĜAOĜLU a exprimé sa conviction que les recommandations politiques concrètes et les feuilles de route qui seront élaborées lors des réunions des Groupes de Travail tenues cette année contribueront de manière significative aux efforts de coopération dans les domaines concernés au cours de la période à venir.

13. S.E. AĞAOĞLU a enfin évoqué les projets mis en œuvre en 2024 et ceux en cours de mise en œuvre en 2025, dans le cadre des programmes d'appui aux projets du COMCEC et a exprimé son appréciation pour les efforts déployés par tous les propriétaires de projets et partenaires.

14. S.E. AĞAOĞLU a conclu son discours en remerciant les États Membres et les organisations de l'OCI pour leurs précieuses contributions et leur a souhaité un succès continu dans leurs futurs projets.

(Le texte de la déclaration de S.E. A. Rıdvan AĞAOĞLU est joint en Annexe II.)

15. Le message de S.E. Hissein Brahim TAHA le Secrétaire Général de l'OCI, a été lu par M. Naghi JABBAROV, Directeur Général du Département des Affaires Economiques de l'OCI. Dans son message, S.E. TAHA a exprimé sa gratitude à S.E. Recep Tayyip Erdoğan, Président de la République de Türkiye et Président du COMCEC, au Gouvernement et au peuple turcs pour avoir accueilli la réunion et pour leur soutien continu aux initiatives de l'OCI, en particulier dans le domaine économique et commercial.

16. H.E. TAHA a souligné que l'année 2025 est l'année cible pour atteindre une part de 25% du commerce intra-OCI. Bien qu'il y ait eu une augmentation du commerce intra-OCI, de 19,16 % en 2023 à 20,36 % en 2024, l'objectif n'est toujours pas atteint. Il a exhorté les États Membres à accélérer la mise en œuvre des principales initiatives en matière de commerce et d'investissement, notamment le SPC-OCI et à soutenir le secteur privé dans le renforcement des relations commerciales intra-OCI.

17. S.E. TAHA a encouragé la participation active des Pays Membres à la 10^e Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole (MCFSAD) en République du Tchad, ainsi qu'à la 6^e Conférence islamique des ministres du Travail (CIMT) à Doha, au Qatar.

18. S.E. TAHA a fait référence à la deuxième réunion des parties prenantes sur la ligne ferroviaire OCI Dakar-Port Soudan, tenue le 24 février 2025 à Djeddah, qui s'est concentrée sur la résolution des défis de mise en œuvre et la définition d'une stratégie d'avenir.

19. S.E. TAHA a informé les États Membres de la tenue prochaine du Forum d'investissement de l'OCI en Afrique, qui sera accueilli par la République du Mali du 2 au 4 décembre 2025, et a encouragé tous les États Membres à y participer activement.

20. H.E. TAHA a reconnu les efforts des institutions compétentes de l'OCI - notamment le Bureau de coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID, l'OISA, l'OICLC, le SMIIC, le CIGD et l'IFHAB, pour la mise en œuvre réussie de projets de développement, de programmes de formation et de renforcement des capacités visant à renforcer la coopération économique entre les États membres.

21. En conclusion, S.E. TAHA, réaffirmant l'engagement du Secrétariat Général de l'OCI en faveur du renforcement de la coopération économique et commerciale entre les États Membres, a exprimé sa confiance que les résultats de la réunion contribueront positivement au bien-être économique de la Oumma islamique.

(Une copie du texte du message de S.E. M. Hissein Brahim TAHA est jointe en Annexe III.)

22. S'exprimant au nom de tous les membres du Comité, la représentante du Qatar, Mme Salma DOSARI, du Ministère du Commerce et de l'Industrie de l'État du Qatar, a fait une déclaration lors de la 41^e Réunion du Comité de suivi du COMCEC.

23. Mme DOSARI a souligné la richesse de l'ordre du jour du COMCEC et a insisté sur la nécessité d'une collaboration et de partenariats plus approfondis entre les Pays Membres de l'OCI et les institutions compétentes de l'OCI. Mme DOSARI a également souligné l'importance du SPC-OCI en tant que mécanisme important pour le renforcement des liens économiques et la promotion du commerce intra-OCI.

24. Mme DOSARI a exprimé sa sincère gratitude à la République de Türkiye en tant que pays hôte et au Bureau de coordination du COMCEC pour leur chaleureuse hospitalité et l'excellente organisation de la réunion.

Événement parallèle

25. La 46^e réunion du Comité de Session du COMCEC s'est tenue le 6 mai 2025.

(Une copie du rapport de la 46^e réunion du Comité de Session est jointe en annexe IV.)

Séances de travail

26. Les séances de travail de la Réunion ont été présidées par S.E. A. Rıdvan AĞAOĞLU, Vice-Président de la Stratégie et du Budget de la Présidence de la République de Türkiye.

a. L'ordre du jour de la Réunion a été adopté par le Comité.

(Une copie de l'Ordre du jour est jointe en Annexe V.)

b. Le Comité a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre des programmes et projets du COMCEC et a fait des recommandations à ce sujet et a préparé le projet de l'ordre du jour de la 41^e Session du COMCEC.

(Les Recommandations et les Recommandations Supplémentaires du Comité sont jointes en Annexe VI et Annexe VII)

(Le projet de l'ordre du jour de la 41^e Session du COMCEC est joint en Annexe VIII)

Séance de Clôture

27. Lors de sa Séance de Clôture présidée par S.E. Abdullah Rıdvan AĞAOĞLU, Vice-Président du Stratégique et Budget de la Présidence de la République de Türkiye, le Comité a adopté son Rapport ainsi que ses Annexes.

28. Par la suite, M. Yaser ABU-QTAISH, chef de département au ministère de l'Économie nationale de Palestine, a prononcé un discours de clôture. En premier lieu, il a exprimé sa gratitude à la République de Türkiye et au Bureau de Coordination du COMCEC (BCC) pour l'hospitalité chaleureuse et les excellentes dispositions prises pour la réunion à la 41^e Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

29. M. ABU-QTAISH a attiré l'attention des participants sur les conditions politiques, humanitaires et économiques très difficiles que connaît l'État de Palestine en raison de l'occupation israélienne continue et de ses pratiques illégales, qui se sont intensifiées de manière sans précédent depuis octobre 2023. Il a souligné que la bande de Gaza est confrontée à une catastrophe humanitaire et à une véritable famine, en raison de la guerre d'anéantissement en cours et du blocus étouffant imposé à notre peuple, dans l'ombre d'un silence international alarmant.
30. Il a ajouté que la Cisjordanie fait également l'objet d'attaques quotidiennes et de raids incessants, qui font des martyrs, des blessés et des déplacés parmi les civils, réitérant la nécessité d'une action urgente. Il a exprimé sa profonde appréciation pour la position honorable des pays islamiques frères, qui rejettent les tentatives de déplacement forcé et, surtout, réaffirment leur soutien indéfectible aux droits du peuple palestinien, y compris la création d'un État indépendant.
31. M. ABU-QTAISH a réitéré sa gratitude et son appréciation à tous les participants, et a souligné l'importance d'un soutien continu aux projets et programmes de l'Organisation, tels que le Programme Al-Qods du COMCEC, visant à renforcer la détermination du peuple palestinien. Il a également appelé à une plus grande coordination et coopération pour fournir le soutien nécessaire à leurs secteurs économiques vitaux.
32. Ensuite, le message de S.E. Hissein Brahim TAHA le Secrétaire Général de l'OCI, a été lu par M. Naghi JABBAROV, Directeur Général du Département des Affaires Economiques de l'OCI. S.E. TAHA a félicité le Président pour son excellente direction de la réunion, ainsi que tous les membres des délégations pour leur participation active et la conclusion réussie de la Réunion.
33. S.E. TAHA a exprimé ses profonds remerciements au Gouvernement et à l'honorable peuple de la République de Türkiye pour leur soutien constant aux activités de l'OCI, en particulier à celles du COMCEC.
34. Enfin, S.E. TAHA a exprimé son souhait de voir la participation active des États Membres et des institutions pertinentes de l'OCI aux prochains événements de l'OCI, à savoir la 10e Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole, la 6e Conférence islamique des ministres du Travail (CIMT), la 2e Conférence ministérielle sur le transport dans les États Membres de l'OCI, la 2e Réunion ministérielle sur l'énergie et le Forum d'investissement de l'OCI en Afrique.
35. Dans sa déclaration de clôture, S.E. AĞAOĞLU a abordé la crise humanitaire en cours en Palestine, exprimant sa profonde inquiétude face aux souffrances persistantes des Palestiniens, en particulier des femmes, des enfants et des personnes âgées. Il a déclaré que la cause palestinienne n'est pas seulement une lutte pour la liberté, mais aussi un appel à la justice et à la dignité pour toute l'humanité. Il a appelé le monde islamique à continuer de soutenir le peuple palestinien dans sa lutte.
36. S.E. AĞAOĞLU a félicité les participants pour le succès de la 41e réunion du Comité de suivi du COMCEC et a remercié les délégués pour leurs contributions actives et constructives. Il a indiqué que le comité avait passé en revue les principaux domaines de coopération et établi l'ordre du jour de la prochaine session ministérielle.
37. Il a souligné la nécessité d'adopter des approches plus inclusives et centrées sur l'humain

pour relever les défis mondiaux, en particulier à la lumière des inégalités croissantes, des préoccupations en matière de sécurité et des enjeux sociétaux dans le monde entier. Il a également souligné l'importance de la solidarité et de la coopération pour atteindre les Objectifs de développement durable.

38. S.E. AĞAOĞLU a exprimé sa conviction que l'intérêt croissant des Pays Membres pour les programmes et projets du COMCEC, à savoir le SPC-OCI, le Centre d'arbitrage de l'OCI, le Programme PME du COMCEC et le Programme de transformation numérique du COMCEC, contribuera de manière significative à l'élaboration d'un agenda de développement commun entre les pays islamiques.
39. S.E. AĞAOĞLU a également souligné le rôle essentiel des Programmes d'appui aux projets du COMCEC dans la mise en œuvre des Recommandations politiques du COMCEC, en contribuant au renforcement des capacités institutionnelles et humaines des Pays Membres.
40. S.E. AĞAOĞLU a conclu son discours en réitérant ses remerciements et son appréciation aux Membres du Comité de Suivi pour leur participation active et leurs contributions précieuses, ainsi qu'au Secrétariat Général de l'OCI, au Rapporteur, au Bureau de Coordination du COMCEC, aux Institutions de l'OCI, aux interprètes, aux traducteurs et à l'ensemble du personnel ayant contribué à l'organisation de la Réunion pour leurs efforts ayant permis d'en assurer le succès.
41. Enfin, S.E. AĞAOĞLU a invité tous les délégués à la 41e Session ministérielle du COMCEC, qui se tiendra du 1er au 4 novembre 2025.

(Une copie du texte de la déclaration de clôture de S.E. Ridvan AĞAOĞLU est jointe en annexe IX.)

ANNEXE VI

RECOMMANDATIONS DU 41e RÉUNION DU COMITE DE SUIVI DU COMCEC

1. **Rappelant** les résolutions pertinentes des Sommets extraordinaires conjoints arabo-islamiques sur l'agression israélienne contre le peuple palestinien, tenus à Riyad (Arabie saoudite) les 11 novembre 2023 et 11 novembre 2024 ; du 15e Sommet islamique tenu à Banjul (Gambie) les 4 et 5 mai 2024 ; ainsi que de la 20e session extraordinaire du Conseil des ministres des affaires étrangères (CMAE) tenue le 7 mars 2025 à Djeddah (Arabie saoudite), le Comité **a encouragé** les Pays Membres à mettre pleinement en œuvre lesdites résolutions.
2. Le Comité **a incité** à accroître les efforts conjoints pour contraindre Israël à un cessez-le-feu immédiat et à mettre fin à toutes les formes d'agression et de violations barbares contre la bande de Gaza et la Cisjordanie, et à permettre l'acheminement de l'aide humanitaire dans la région.
3. Le Comité **a pris note** du plan d'intervention d'urgence préparé par l'État de Palestine pour faire face aux répercussions de l'agression israélienne contre l'État de Palestine, ainsi qu'au crime de génocide de masse perpétré dans la bande de Gaza. Il **a appelé** les États Membres, les agences de développement et les fonds nationaux concernés à soutenir ce plan d'urgence pour les opérations de secours et de relèvement, en coordination avec le Gouvernement de l'État de Palestine.
4. **Prenant en considération** la situation actuelle en Palestine, le Comité **a appelé** les Pays Membres à prendre les mesures nécessaires pour exempter les biens et marchandises palestiniens des droits de douane, droits et taxes d'effet similaire, sans restrictions quantitatives ou qualitatives, ce qui aurait un effet positif sur le renforcement de la résistance du peuple palestinien sur leur propre territoire et sur les efforts de l'État Palestinien pour mettre un terme à l'occupation Israélienne.
5. **Saluant** les efforts déployés par les Pays Membres et les Institutions pertinentes de l'OCI pour la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC et des Recommandations politiques ministérielles, le Comité **a invité** les Pays Membres à déployer tous les efforts possibles pour appliquer lesdites recommandations et à tirer parti des facilités et mécanismes existants, en particulier des Groupes de travail du COMCEC et des Programmes d'appui aux projets du COMCEC, à savoir le Financement de projets du COMCEC et le Programme Al-Qods du COMCEC. Il a également **demandé** aux Institutions de l'OCI de soutenir les Pays Membres à cette fin.
6. **Rappelant** la résolution pertinente de la 40e Session du COMCEC, Le Comité **a appelé** les Pays Membres à utiliser le Système de Suivi de la Politique du COMCEC pour soumettre les informations et données nécessaires sur la mise en œuvre des Recommandations Politiques Ministérielles du COMCEC dans leurs pays respectifs et **a demandé** au Bureau de Coordination du COMCEC d'établir régulièrement un rapport sur

le progrès de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC aux Sessions du COMCEC, aux Réunions du Comité de Suivi et à d'autres forums pertinents de l'OCI.

7. Le Comité **a exprimé** son appréciation au Secrétariat Général de l'OCI, au BCC, au SESRIC, au CIDC, à la BIsD, au SIFC, au SIACE, à l'ICD, à l'OISA, au SMIIC, à l'OCI LC et au CIDC pour leurs efforts dans la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC et des Recommandations de Politique Ministérielle.

8. **Soulignant** l'importance de la réalisation des objectifs fixés par l'OCI 2025 : Programme d'Action et du suivi actif de la section économique et commerciale du Programme par le COMCEC, et **saluant** les efforts de préparation en vue de l'élaboration d'un Programme d'Action complet qui lui succédera, le Comité **a demandé** au Secrétariat Général de l'OCI de soumettre des rapports d'activité détaillés aux Sessions Ministérielles et aux Réunions du Comité de Suivi du COMCEC.

9. **Rappelant** les résolutions pertinentes des Sessions du COMCEC, le Comité **a invité** les Pays Membres qui ne l'ont pas encore fait à signer et ratifier les accords dans le domaine économique, en vue de renforcer la coopération économique et commerciale entre les Pays Membres de l'OCI.

10. **Considérant** l'importance d'un système commercial multilatéral équitable et juste pour une croissance durable des pays, et **prenant note** de l'assistance technique actuellement fournie par les Pays Membres de l'OMC appartenant à l'OCI aux pays non participants pour soutenir leurs efforts d'adhésion à l'OMC, le Comité **a appelé** la BIsD et le CIDC à poursuivre leur assistance technique aux Pays Membres dans le cadre des négociations commerciales multilatérales et à coordonner la position des Pays Membres au sein de l'OMC, notamment en vue de la 14e Conférence ministérielle de l'OMC, prévue début 2026 au Cameroun.

11. **Rappelant** les résolutions pertinentes de la 40e Session du COMCEC et saluant les efforts déployés pour la mise en œuvre effective du SPC-OCI, devenu opérationnel depuis le 1er juillet 2022, le Comité **a demandé** aux États participants qui ne l'ont pas encore fait de finaliser leurs procédures internes, et **a appelé** les Pays Membres qui n'ont pas encore signé ou ratifié les Accords du SPC-OCI à le faire dans les meilleurs délais et à accomplir les autres procédures nécessaires à leur adhésion au Système.

12. **Rappelant** les résolutions pertinentes de la 40e Session du COMCEC, le Comité **a salué** la proposition de la République de Türkiye d'accueillir une réunion du CNC le 9 septembre 2025 afin d'élaborer une éventuelle expansion du SPC-OCI, avec une couverture de produits élargie et de nouvelles disciplines. **Il a appelé** les Pays Membres de l'OCI ayant signé et ratifié l'Accord-cadre du SPC-OCI à participer activement à cette réunion, **et a invité** les États Membres qui ne sont pas parties à l'Accord-cadre à y assister en tant qu'observateurs.

13. Le Comité **s'est également félicité** de la proposition de la République de Türkiye

d'accueillir une réunion supplémentaire du CNC le 10 septembre 2025, avec la participation des États participants ayant déjà soumis leur liste de concessions, afin de discuter des questions de mise en œuvre, et **a appelé** les États participants concernés à y participer activement.

14. Le Comité a **pris note avec appréciation** de l'organisation d'ateliers, de webinaires, de formations, de foires, d'expositions et de forums par le CIDC et les institutions des pays partenaires dans le domaine du commerce, et **a demandé** aux Pays Membres de continuer à fournir au CIDC des données statistiques relatives au commerce, aux investissements et aux réglementations.

15. Le Comité **a apprécié** les activités de financement du commerce, de promotion, de développement et de renforcement des capacités de la SIFC, ainsi que la mobilisation de fonds sur les marchés internationaux et auprès des partenaires de développement pour le financement des opérations commerciales dans les Pays Membres, contribuant ainsi à la réalisation de l'objectif de 25 % de commerce intra-OCI.

16. **Rappelant** la résolution pertinente de la 40e Session ministérielle du COMCEC et **prenant note** du rapport d'avancement soumis par la SIACE sur le Programme du Centre d'intelligence économique de l'OCI (OBIC), le Comité **a demandé** à la SIACE, en coopération avec le SESRIC, le CIDC et le CICD, de poursuivre leurs efforts pour finaliser les préparatifs techniques en vue du lancement du Programme OBIC, et de soumettre régulièrement des rapports d'avancement relatifs à l'OBIC aux Sessions ministérielles du COMCEC et aux Réunions du Comité de suivi.

17. **Reconnaissant** le rôle du SMIIC dans l'avancement de la normalisation, de l'accréditation et de la métrologie, notant leur impact bénéfique sur l'amélioration de la facilitation du commerce et le renforcement des capacités, le Comité **a invité** les États Membres à adopter officiellement et à mettre en œuvre les normes OCI/SMIIC conformément aux directives d'adoption du SMIIC.

18. **Reconnaissant** le rôle important du Centre d'arbitrage de l'OCI, en tant qu'institution affiliée à la CICD pour le règlement des différends, le Comité **a appelé** les Pays Membres à encourager une participation active aux activités du Centre et à promouvoir l'utilisation des services offerts par celui-ci auprès de ceux qui en font la demande.

19. **Tenant compte** du rôle crucial du financement du secteur privé dans la mobilisation des investissements privés et dans la garantie d'une croissance économique durable dans les États Membres, le Comité **a invité** ces derniers à mieux tirer parti des facilités de l'ICD à travers des projets solides visant à promouvoir la concurrence, l'entrepreneuriat et la création d'opportunités d'emploi.

20. **Rappelant** la résolution pertinente de la 40e Session ministérielle du COMCEC sur le Programme du COMCEC pour les PME, le Comité **a demandé** aux Pays Membres intéressés ainsi qu'aux Institutions pertinentes de l'OCI de participer activement aux activités menées dans le cadre dudit Programme.

21. **Reconnaissant** les efforts continus de la CICD pour faire progresser la transformation numérique, notamment à travers le développement d'une plateforme de freelance dans le cadre de l'Initiative palestinienne et la numérisation des chambres de commerce, le Comité **a encouragé** les États Membres, leurs secteurs privés ainsi que les institutions de l'OCI à s'engager activement dans ces initiatives en soutenant l'investissement, la formation et les opportunités d'emploi dans le domaine du numérique.

22. Le Comité **a appelé** les Pays Membres à soutenir la promotion du Fonds international conforme à la Charia S&P OCI/COMCEC, qui comprend des actions issues de l'indice Charia 50 de l'OCI-COMCEC et a été développé sous la coordination du Forum des Bourses de l'OCI, auprès des investisseurs et de la communauté financière dans leurs pays respectifs.

23. Le Comité **a demandé** au Secrétariat du Forum des Bourses de l'OCI d'achever les préparatifs techniques du Projet d'Échange d'Or de l'OCI, basé sur un modèle de chaîne de blocs, en coopération avec les Banques centrales des Pays Membres intéressés.

24. **Saluant** l'implication de 14 Pays Membres dans la Plateforme Électronique Immobilière du COMCEC, dans le cadre du Forum de Réglementation des Marchés de Capitaux, le Comité **a demandé** au Secrétariat du Forum d'accélérer les travaux juridiques, administratifs et techniques nécessaires à la mise en œuvre d'une plateforme pleinement opérationnelle, et **a invité** les Pays Membres ne l'ayant pas encore fait à identifier leurs organismes compétents et à les notifier au Secrétariat du Forum.

25. Le Comité **a réitéré** l'importance du projet de Chemin de Fer Dakar-Port Soudan comme l'un des plus importants projets de développement visant à renforcer le mouvement des personnes et des marchandises entre les pays africains membres de l'OCI.

26. Le Comité **s'est félicité** de l'offre de la République de Türkiye d'accueillir la 2e réunion ministérielle de l'OCI sur le transport au cours de sa présidence du Conseil des Ministres des Affaires étrangères (CMAE).

27. **Prenant note** des initiatives de l'OISA dans le domaine de l'agriculture guidée par les technologies, le Comité a demandé à l'OISA d'assurer la liaison avec les Pays Membres en vue de formuler des politiques agricoles globales axées sur la technologie, visant à relever les défis régionaux, maximiser les opportunités, établir des partenariats public-privé solides et encourager la recherche et le développement de solutions agro-technologiques durables.

28. **Exprimant** son appréciation au SESRIC pour ses efforts dans l'exécution de la Feuille de route stratégique OCI-EFTP 2020–2025, en vue de soutenir et de compléter les efforts des autorités de l'EFTP des pays membres de l'OCI dans l'amélioration de leurs systèmes existants, le Comité **a demandé** au SESRIC d'identifier les défis et tendances actuels dans les pays de l'OCI dans le domaine de l'EFTP afin de préparer une nouvelle feuille de route pour la période 2026–2035, conformément au nouveau Programme d'action de l'OCI et à l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable, en coopération avec les Pays Membres et les Institutions pertinentes de l'OCI.

29. **Rappelant** la résolution pertinente des Sessions du COMCEC, le Comité **a demandé** au BCC de continuer à compiler les activités pertinentes des Institutions de l'OCI alignées sur les domaines prioritaires des ODD pour les soumettre à la 41e Session du COMCEC.

30. **Saluant** les efforts du SESRIC dans l'élaboration de rapports annuels sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD prioritaires dans les Pays Membres de l'OCI, soumis régulièrement aux Sessions Ministérielles du COMCEC, le Comité **a demandé** au SESRIC de continuer à dispenser des formations statistiques dans le cadre de son Programme de Renforcement des Capacités Statistiques (StatCaB), avec un accent particulier sur les ODD, au bénéfice des Bureaux Nationaux de Statistique des Pays Membres.

31. Le Comité **a reconnu** les efforts du SESRIC dans le cadre du Réseau des Petites et Moyennes Entreprises de l'OCI (OCI-RESPME), du Réseau des Institutions de Sécurité Sociale de l'OCI (OCI-SSINET), du Réseau de Sécurité et de Santé au Travail de l'OCI (OCI-OSHNET), du Réseau des Services Publics de l'Emploi de l'OCI (OCI-PESNET) et du Réseau de Gestion des Risques de Catastrophes de l'OCI (OCI-DRMNET), et **a appelé** les Pays Membres à participer activement aux activités organisées dans le cadre de ces réseaux et à répondre aux questionnaires envoyés par le SESRIC.

32. **Rappelant** les résolutions pertinentes de la 40e Session ministérielle du COMCEC, le Comité **a demandé** au Groupe de la BISD de soumettre régulièrement des rapports sur la mise en œuvre de ses programmes, en particulier le FISD et le SPDA, aux Sessions ministérielles du COMCEC et aux Réunions du Comité de suivi du COMCEC.

33. **Prenant note avec appréciation** des efforts du Forum de Haut Niveau du COMCEC sur la transformation numérique pour l'échange d'expériences entre les Pays Membres, le Comité **a appelé** les Pays Membres intéressés et les Institutions pertinentes de l'OCI à participer activement aux activités du Forum au cours de la période à venir.

34. **Rappelant** la résolution pertinente de la 40e Session ministérielle du COMCEC, le Comité **a salué** les efforts du Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC, qui entreprendra les préparatifs nécessaires, y compris, entre autres, la formulation d'un ensemble de recommandations politiques pour la Session ministérielle d'Échange de vues de la 41e Réunion du COMCEC, ayant pour thème : « Développement / Amélioration des stratégies d'exportation dans les Pays Membres de l'OCI », et **a appelé** les Pays Membres à participer activement à la 25e Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce, qui se tiendra les 22 et 23 septembre 2025.

35. Le Comité **a demandé** au BCC de faire circuler un questionnaire comprenant les thèmes suivants parmi les Pays Membres afin d'explorer leurs points de vue sur les thèmes possibles de la Session Ministérielle d'Échange de Vues du COMCEC.

Thème 1 : Développement des outils efficaces de financement du commerce pour accroître les exportations dans les Pays Membres de l'OCI.

Thème 2 : Potentiel du financement communautaire pour le développement économique dans les Pays Membres de l'OCI.

Thème 3 : Promotion d'un secteur agricole et alimentaire résilient face au changement

climatique dans les Pays Membres de l'OCI.

Thème 4 : Conception de systèmes de transport multimodes intégrés dans les Pays Membres de l'OCI.

Thème 5 : Impacts du changement climatique et stratégies d'atténuation pour un tourisme durable au sein de l'OCI.

Thème 6 : La prévention de l'inadéquation des compétences sur le marché du travail dans les Pays Membres de l'OCI.

36. Le Comité **a préparé et décidé de** soumettre le projet de l'ordre du jour à la 41^e session du COMCEC.

ANNEXE VII

RECOMMANDATIONS COMPLÉMENTAIRES DE LA 41^e RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC

1. Le Comité a accueilli le Rapport sur la Mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC soumis par le BCC, soulignant les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie et **a salué** les Pays Membres et les Institutions de l'OCI pour leurs précieuses contributions à la mise en œuvre de la Stratégie.
2. Le Comité **s'est félicité** des vingt-trois projets qui sont mis en œuvre en 2025 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC et **a invité** les Pays Membres à intensifier leurs efforts pour exploiter les avantages du Financement de Projet du COMCEC, en particulier en vue de matérialiser les Recommandations Politiques Ministérielles.
3. Le Comité **s'est également félicité** du fait que huit projets soient mis en œuvre par le ministère de l'Économie nationale de Palestine dans le cadre du programme COMCEC Al Qods en 2025, dans le but d'améliorer le bien-être des personnes vivant à Al Qods Al Charif.
4. Le Comité **a pris note avec satisfaction** du rapport présenté par le Secrétariat Général de l'OCI sur la mise en œuvre de la composante économique et commerciale de l'OCI-2025 : Programme d'Action.
5. Le Comité **s'est félicité** de la tenue de la 7^e Réunion annuelle de coordination des institutions de l'OCI (ACMOI), les 4 et 5 décembre 2024, au siège de l'OCI à Djeddah.
6. **Prenant note avec appréciation** de la tenue de la 24^e réunion du Groupe de travail sur le commerce du COMCEC, le 21 avril 2024, ayant pour thème « Développement / Amélioration des stratégies d'exportation dans les pays membres de l'OCI », le Comité **a appelé** les pays membres inscrits au Groupe de travail à participer activement à sa 25^e réunion, qui sera organisée sur le même thème les 22 et 23 septembre 2025.
7. Le Comité **s'est félicité** des activités organisées par le BCC, le SESRIC, le CIDC, le groupe de la BIsD, la SIFC, la SIACE, l'ICD, l'OISA, le CICD et le SMIIC dans le domaine du commerce, alignées sur la Stratégie du COMCEC depuis la 40^e Session du COMCEC.
8. Le Comité **a salué** les efforts déployés par l'Indonésie et le SMIIC pour les projets suivants, mis en œuvre dans le domaine du commerce en 2025, dans le cadre du financement de projets du COMCEC :
 - Le projet intitulé « Renforcement des normes des abattoirs pour assurer la conformité aux normes halal et de sécurité alimentaire », mis en œuvre par l'Indonésie en partenariat avec la Türkiye et le SMIIC,
 - Le projet intitulé « Renforcement des capacités des laboratoires de métrologie pour améliorer la qualité de l'infrastructure », est mis en œuvre par le SMIIC avec la Türkiye, le Soudan et l'Ouganda.
9. Le Comité **s'est félicité** de l'organisation de la 5^e édition de l'Expo Santé des États membres de l'OCI, tenue du 15 au 19 avril 2025 à Dakar, République du Sénégal, sous les auspices du Ministère de la Santé et de l'Action sociale, et **a invité** les pays membres à participer activement aux activités suivantes :
 - Le Forum d'investissement de l'OCI en Afrique, qui se tiendra du 2 au 4 décembre 2025 à Bamako, République du Mali, sous le thème « Libérer le potentiel d'investissement de

l'Afrique », en coopération avec le Groupe de la BISD et d'autres institutions pertinentes de l'OCI,

- L'exposition sur le tourisme se tiendra du 23 au 25 octobre 2025 en Ouganda,
- Le Halal Expo, qui se tiendra du 26 au 29 novembre 2025 à Istanbul, Türkiye.

10. Le Comité **a apprécié** le BCC et le CIDC en tant que co-secrétariats du Comité de négociations commerciales (CNC) pour leur supervision des négociations commerciales et des activités de renforcement des capacités relatives à l'Accord-cadre sur le Système de Préférences Commerciales entre les Pays Membres de l'OCI.

11. Le Comité **a demandé** au CIDC et au BCC de poursuivre leurs efforts de sensibilisation au SPC-OCI et à son impact sur le secteur privé, au profit des Pays Membres de l'OCI, au cours de la période à venir.

12. Le Comité **a appelé** les membres de l'OMC appartenant à l'OCI à aider les Pays Membres de l'OCI non membres de l'OMC dans leur processus d'adhésion, et **a également invité** les États Membres ainsi que les institutions pertinentes de l'OCI à apporter leur soutien aux États Membres nécessitant une assistance technique en matière de pratiques de facilitation du commerce, en vue de la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges.

13. Le Comité **a exprimé son appréciation** au SESRIC pour ses efforts continus dans l'organisation d'activités statistiques dans le domaine du commerce, et **a pris note avec satisfaction** du cours de formation sur « les statistiques du commerce international » tenu les 14 et 15 mai 2025, offert par le Royaume du Maroc, au profit des bureaux nationaux de statistique et des institutions nationales concernées des Pays Membres de l'OCI.

14. **Soulignant** l'importance de la mobilisation de fonds extérieurs s'élevant à 3,8 milliards de dollars américains, soit 53 % du total des approbations en 2024, le Comité **a pris note avec satisfaction** que les approbations de financement du commerce de la SIFC pour 2024 ont atteint 7,3 milliards de dollars américains, reflétant une augmentation de 6 % par rapport aux 6,9 milliards enregistrés en 2023 ; et que les décaissements de financement du commerce se sont élevés à 6,6 milliards de dollars américains en 2024, représentant une hausse de 9 % par rapport aux 6,0 milliards enregistrés en 2023.

15. Le Comité **a pris note** des initiatives de promotion du commerce et de développement des capacités mises en œuvre par la SIFC dans le cadre de ses divers programmes phares, tels que le Programme de Pont Commercial Arabo-Africain (AATB) et l'Initiative Aide pour le Commerce pour les États Arabes (AFTIAS).

16. Le Comité **a salué** les efforts de la SIFC pour le lancement de Trade Connect Central Asia+ (TCCA+), en consultation avec les Pays Membres de l'OCI suivants : l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan, dans le but de renforcer la coopération économique régionale, l'accès aux marchés et la promotion du commerce, tant entre eux qu'avec le reste du monde.

17. **Saluant** les solutions commerciales intégrées de la SIFC, à travers lesquelles une assistance technique liée au commerce et des produits financiers sont offerts aux Pays Membres dans le but de maximiser l'impact des solutions commerciales de la SIFC sur le développement, le Comité **a pris note avec satisfaction** des efforts de la SIFC dans le cadre de son programme mondial pour les PME, visant à améliorer l'accès des PME aux crédits et aux marchés internationaux, en partenariat avec les banques locales et les institutions

d'appui aux PME dans les pays bénéficiaires.

18. Le Comité **a demandé** à la SIAICE de continuer à soumettre des rapports sur ses activités d'assurance-crédit à l'exportation aux Sessions ministérielles du COMCEC et aux Réunions du Comité de Suivi.

19. Le Comité **a pris note avec satisfaction** du volume d'affaires assuré par la CIEC en 2024, qui s'élevait à 12,9 milliards de dollars américains et du rôle de la CIEC dans le soutien des 5,9 milliards de dollars américains d'affaires intra-OCI assurées en 2024.

20. **Soulignant** l'importance du bon fonctionnement de l'Accord de reconnaissance multilatérale (ARM) entre les organismes nationaux d'accréditation halal des pays membres de l'OCI, conformément aux normes de l'OCI/SMIIC telles que décrites dans l'Infrastructure mondiale de qualité halal de l'OCI (OHAQ), le Comité **a demandé** d'accélérer les efforts en vue de cet objectif, dans le cadre du Forum Islamique pour les Organismes d'Accréditation Halal (IFHAB).

21. Le Comité **a appelé les États Membres** à participer activement à la Halal Expo İstanbul 2025 et au 11e Sommet mondial du Halal qui se tiendront à İstanbul, en Türkiye, du 26 au 29 novembre 2025, en collaboration avec le SMIIC et le CIDC.

22. Le comité **s'est félicité des efforts** déployés par le SMIIC pour mener à bien les activités suivantes dans son domaine de compétence ;

- OIC/SMIIC 3:2019 – Évaluation de la conformité – Exigences pour les organismes d'accréditation halal accréditant des organismes d'évaluation de la conformité halal. Formation de base, dispensée en ligne les 2 et 3 décembre 2024.
- OIC/SMIIC 24:2020 – Exigences générales pour les additifs alimentaires et autres substances chimiques ajoutées aux aliments halal. Formation de base, dispensée en arabe pour les experts des États membres arabophones, les 9 et 10 décembre 2024.
- Un séminaire en ligne sur l'introduction au SMIIC et à ses activités, les travaux techniques et le système d'information du SMIIC (IS), destiné au personnel des États membres, les 21 et 22 janvier 2025.
- OIC/SMIIC 50-1:2022 – Formation de base sur les exigences générales relatives aux produits pharmaceutiques halal, dispensée les 27 et 28 janvier 2025 sous forme de cours en ligne de deux jours, avec la participation de 25 experts provenant d'Argentine, de Belgique, de France, du Pakistan, de Palestine, des Philippines, de la Fédération de Russie, d'Arabie Saoudite, de Taïwan, de Türkiye et des Émirats arabes unis.

23. **Le Comité** a salué les efforts considérables déployés par le SMIIC pour publier 20 nouvelles normes, portant ainsi le nombre total de normes OCI/SMIIC à 77, contribuant à l'avancement et à l'harmonisation des pratiques industrielles.

24. Le Comité **a appelé les États Membres** et les entités concernées du secteur privé à soutenir le CIDC dans l'organisation de divers forums sectoriels spécifiques portant sur l'économie numérique, l'agriculture durable, le tourisme durable, l'économie islamique, l'investissement et le développement de l'entrepreneuriat, en vue de soutenir le développement durable du secteur privé de l'OCI et la croissance économique des États Membres, notamment les suivants :

- Forum d'investissement pour l'agriculture durable, Azerbaïdjan, 2025.
- Conférence Halal du Nigéria, Lagos, Nigéria, août 2025.
- Conférence Azhab Halal, Bakou, septembre 2025.
- Prix des Meilleures Séries de l'Entrepreneuriat, Asie (Seconde Edition), Karachi, Pakistan 24 septembre 2025.

- Forum « Investir dans l'économie numérique », Amman, Jordanie, septembre 2025.
- Conférence de l'OCI sur le halal, en marge de la Foire alimentaire Anuga, Cologne, le 6 octobre 2025.
- Prix des Meilleures Séries de l'Entrepreneuriat, Afrique, novembre 2025.
- Forum du tourisme durable, Pakistan, 2026.
- Forum Halal de La Mecque, 2026.

25. **Prenant note** des efforts continus du CIDC, en collaboration avec la BIsD, visant à mettre en place des institutions de microfinance dans la région du Sahel, lesquelles contribueront de manière significative à l'inclusion financière, à la réduction de la pauvreté et à l'autonomisation économique globale des populations de la région.

26. Le Comité **a encouragé** les entités du secteur privé de l'OCI à participer aux programmes de l'Académie de formation du CIDC (ICTA), afin de bénéficier d'opportunités de renforcement des capacités dans des domaines clés tels que la finance, l'entrepreneuriat et la transformation numérique, contribuant ainsi à améliorer la compétitivité de leurs entreprises sur le marché mondial.

27. Le Comité **a encouragé** les Pays Membres à tirer parti du Modèle de chambres durables élaboré par la CIDC, en intégrant ses modules de formation et ses meilleures pratiques dans leurs stratégies nationales en matière de chambres, afin de renforcer leur durabilité, d'améliorer la qualité des services offerts et de soutenir la croissance de leurs secteurs privés.

28. Le Comité **a pris note** des contributions de l'ICD au développement du secteur privé dans les Pays Membres de l'OCI, notamment à travers les lignes de financement, le financement à terme et les projets en fonds propres, pour un montant total de 663 millions de dollars américains approuvés en 2024.

29. Le Comité **a pris note avec appréciation** des efforts de coopération déployés par l'ICD pour développer plus de neuf transactions conjointes, d'une valeur de plus de 516 millions de dollars américains, en partenariat avec la SIFC et la SIAICE au cours de l'année écoulée, et pour encourager les synergies entre les entités du Groupe de la Banque Islamique de Développement.

30. **Prenant note avec appréciation** de la tenue de la 23e Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière le 22 avril 2025, ayant pour thème « Promotion des instruments financiers islamiques durables et respectueux de l'environnement pour lutter contre les effets négatifs du changement climatique et des catastrophes naturelles dans les Pays Membres de l'OCI », le Comité **a appelé** les Pays Membres inscrits audit Groupe de Travail à participer activement à sa 24e Réunion, qui se tiendra sur le même thème les 17 et 18 septembre 2025.

31. Le Comité **a salué** les efforts du Bénin et de la Sierra Leone pour les projets suivants mis en œuvre dans le domaine de la coopération financière en 2025, dans le cadre du financement des projets du COMCEC :

- Le projet intitulé « Partage d'expériences pour la conception d'un cadre juridique en vue de la création d'une unité de pilotage de la finance islamique », mis en œuvre par le Bénin en partenariat avec la Malaisie,
- Le projet intitulé « Renforcement des capacités pour le développement des systèmes de paiement numérique dans le secteur financier », mis en œuvre par la Sierra Leone en partenariat avec l'Égypte et le Nigéria.

32. Le Comité **a exprimé son appréciation** au SESRIC pour l'organisation des cours de

formation suivants et pour le webinaire dans le domaine de la coopération financière :

- « Statistiques monétaires et financières », les 7 et 8 novembre 2024
- « Système de comptabilité nationale », les 20 et 21 novembre 2024
- « Renforcement de la formation professionnelle grâce à des partenariats public-privés : « Meilleures pratiques et stratégies », le 4 décembre 2024
- « Croissance durable et résilience climatique : finance verte islamique dans les marchés de capitaux de l'OCI », les 25 et 26 février 2025

33. **Félicitant** les efforts du Forum des Échanges de l'OCI, le Comité **a salué** la proposition de Borsa İstanbul, en tant que Secrétariat du Forum des Échanges de l'OCI, d'accueillir la 19e Réunion du Forum en septembre 2025, et **a invité** les Pays Membres à participer activement aux activités organisées dans le cadre de ce Forum.

34. Le Comité **a salué les** efforts du SESRIC, en collaboration avec le Secrétariat du Forum des Bourses de Valeur de l'OCI, dans l'organisation de la formation et des activités de renforcement des capacités sur divers aspects techniques et réglementaires liés au travail des Bourses et **a demandé** la poursuite de telles activités au profit des Bourses et des parties prenantes concernées dans les Pays Membres dans le cadre du Programme de Renforcement des Capacités des Bourses du SESRIC (SECaB).

35. **Saluant** les efforts déployés par les Groupes de Travail du Forum des Régulateurs du Marché des Capitaux du COMCEC dans des domaines tels que le renforcement des capacités, le développement du marché, la finance islamique, la culture financière et la durabilité, le Comité **s'est félicité** de la proposition du Conseil des Marchés de Capitaux (CMB) de la République de Türkiye, en sa qualité de Secrétariat du Forum, d'accueillir la 14e Réunion du Forum CMR du COMCEC en 2025, et **a invité** tous les Pays Membres à y participer activement.

36. **Se félicitant** des programmes de formation et de renforcement des capacités organisés par le SESRIC envers les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Pays Membres, le Comité **a demandé** au SESRIC de continuer à organiser de telles activités au profit des institutions nationales concernées des Pays Membres dans le cadre de son Programme de Renforcement des Capacités des Banques Centrales (CB-CaB).

37. **Prenant note avec appréciation** de la tenue de la 24e Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications, organisée le 24 avril 2025 sur le thème « Amélioration et maintien de l'accessibilité rurale dans les Pays Membres de l'OCI », le Comité a invité les Pays Membres inscrits à ce Groupe de Travail à participer activement à sa 25e Réunion, qui se tiendra sur le même thème, les 17 et 18 septembre 2025.

38. Le Comité **a salué** les efforts de la Gambie pour le projet intitulé « Renforcement des capacités humaines et institutionnelles pour l'identification, l'analyse et le suivi des données afin de suivre les émissions du secteur des transports en Gambie et dans les pays de l'OCI », mis en œuvre en partenariat avec le Sénégal, la Türkiye, la Sierra Leone et le Nigeria en 2025 dans le cadre du Financement de projets du COMCEC.

39. Le Comité **a exprimé son appréciation** au SESRIC pour la publication du rapport intitulé « Transport pour le développement dans les pays membres de l'OCI » : Implications pour le commerce et le tourisme et défis pour les pays enclavés », publié dans les trois langues officielles de l'OCI, ainsi que pour ses activités de renforcement des capacités,

notamment le cours de formation sur « L'amélioration des efforts pour faciliter le transport dans les pays membres de l'OCI enclavés », tenu les 29 et 30 avril 2025, et le webinaire sur « Le développement de stratégies de transport durable pour faire face au changement climatique », organisé le 18 décembre 2024, dans le cadre du Programme de renforcement des capacités de transport du SESRIC (Transport-CaB).

40. **Prenant note avec appréciation** de la convocation de la 24e Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme, tenue le 21 avril 2025, avec pour thème « Amélioration de la qualité et de la durabilité du tourisme du patrimoine dans les pays de l'OCI », le Comité **a appelé** les Pays Membres inscrits au Groupe de Travail à participer activement à sa 25e Réunion, qui sera organisée sur le même thème les 15 et 16 septembre 2025.

41. Le Comité **a salué** les efforts du Burkina Faso, du Bangladesh, de l'Indonésie, des Maldives, de la Malaisie, de l'Ouganda et du SESRIC pour leur participation aux projets suivants, mis en œuvre dans le domaine du tourisme en 2025, dans le cadre du financement des projets du COMCEC :

- Le projet intitulé « Renforcement des capacités des parties prenantes par le partage d'expériences dans les pratiques de l'agrotourisme », mis en œuvre par le Burkina Faso en partenariat avec le Maroc,
- Le projet intitulé « Planification stratégique et stratégies de marketing pour la promotion du tourisme gastronomique », mis en œuvre par le Bangladesh en partenariat avec la Türkiye,
- Le troisième projet intitulé « Renforcer le Tourisme Durable : Le projet intitulé « Intégration de l'économie bleue, verte et circulaire dans les opérations touristiques », mis en œuvre par l'Indonésie en partenariat avec l'Égypte, la Malaisie, le Maroc, les Émirats arabes unis et la Türkiye,
- Le projet intitulé « Amélioration du tourisme gastronomique maldivien par une meilleure reconnaissance de la cuisine traditionnelle » est mis en œuvre par les Maldives,
- Le projet intitulé « Réadaptation du tourisme patrimonial islamique » : Le projet intitulé « Meilleures pratiques et facteurs critiques de succès » est mis en œuvre par la Malaisie en partenariat avec l'Ouzbékistan, la Türkiye, la Jordanie et le Mali,
- Le projet intitulé « Gestion efficace des sites du patrimoine touristique pour renforcer la qualité et la durabilité dans le domaine du tourisme » est mis en œuvre par l'Ouganda en partenariat avec la Gambie,
- Le projet intitulé « Promotion du tourisme gastronomique pour le Sénégal » est mis en œuvre par le SESRIC en partenariat avec la Türkiye, le Maroc, le Sénégal, l'Ouzbékistan, la Malaisie et le CIDC.

42. Le Comité **a exprimé son appréciation** au SESRIC et au CIDC pour l'organisation conjointe de l'atelier en ligne intitulé « Développement d'une stratégie de marketing pertinente pour le Sénégal », tenu les 6 et 7 mai 2025, dans le cadre du Programme de renforcement des capacités touristiques (Tourisme-CaB), en commémoration de Dakar en tant que Ville du tourisme de l'OCI pour 2025.

43. **Considérant** le rôle du tourisme en tant que moteur du développement socio-économique dans les pays de l'OCI, le Comité **a salué** les initiatives du CIDC et du SESRIC visant à aider les États membres à élaborer des stratégies pour ce secteur, et a invité les deux institutions à mener des activités dans les domaines du tourisme familial, du tourisme

de santé, du tourisme gastronomique et du tourisme halal, ainsi que dans l'élaboration de stratégies de marketing et les efforts de numérisation.

44. Le Comité **a pris note avec satisfaction** des efforts déployés par le SESRIC pour l'organisation des activités suivantes dans le domaine du tourisme :

- Cours de formation statistique sur les indicateurs de l'ODD 8, tenu les 25 et 26 février 2025,
- Atelier sur le développement d'une stratégie marketing pertinente pour la destination Sénégal, tenu les 6 et 7 mai 2025.

45. **Prenant note avec appréciation** de la convocation de la 24e réunion du Groupe de travail sur l'agriculture du COMCEC, tenue le 22 avril 2025, avec pour thème « Renforcement de la résilience des agriculteurs familiaux et des petits producteurs dans le secteur de l'agriculture et de l'alimentation dans les pays membres de l'OCI », le Comité **a appelé** les Pays Membres inscrits au Groupe de travail sur l'agriculture du COMCEC à participer activement à sa 25e réunion, qui sera organisée sur le même thème les 22 et 23 septembre 2025.

46. Le Comité **a salué** les efforts de l'Azerbaïdjan, du Bénin, de l'Égypte, de la Gambie, du Niger et du SESRIC pour leur contribution aux projets suivants dans le domaine de l'agriculture, mis en œuvre en 2025 dans le cadre du financement des projets du COMCEC :

- Le projet intitulé « Stimuler la compétitivité des petites exploitations familiales et des PME azerbaïdjanaises par l'adoption de pratiques agricoles résilientes au climat », mis en œuvre par l'Azerbaïdjan en partenariat avec la Türkiye,
- Le projet intitulé « Renforcement des capacités en gestion efficace de l'eau et en pratiques agricoles résilientes aux effets du changement climatique pour le maraîchage », mis en œuvre par le Bénin en partenariat avec le Maroc et l'IOFS,
- Le projet intitulé « Amélioration des capacités des agriculteurs dans certains pays de l'OCI par l'élargissement et la pérennisation de l'utilisation des engrais organiques et organo-minéraux », mis en œuvre par l'Égypte en partenariat avec le Soudan, le Bénin et l'IOFS,
- Le projet intitulé « Renforcement des capacités des techniciens de l'élevage et des petits éleveurs sur des techniques durables, résilientes au climat et innovantes », mis en œuvre par la Gambie en partenariat avec la Mauritanie,
- Le projet intitulé « Développement de la production laitière pour assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Niger », mis en œuvre par le Niger en partenariat avec la Türkiye,
- Le projet intitulé « Promotion des ressources en eau non conventionnelles pour améliorer la productivité agricole dans les pays membres de l'OCI en situation de pénurie d'eau », mis en œuvre par le SESRIC au profit de huit Pays Membres.

47. Le Comité **a exprimé son appréciation** au SESRIC pour la conduite des recherches et des activités suivantes dans le domaine de l'agriculture :

- Cours de formation sur les « techniques avancées de transformation des aliments halal » : « Garantir la sécurité et la qualité », les 19 et 20 février 2025,
- Atelier sur « l'exploration du lien entre l'eau, l'énergie et la sécurité alimentaire pour le développement durable dans les pays de l'OCI », le 3 mars 2025,
- Cours de formation sur « la production durable de coton dans les pays de l'OCI : renforcer la résilience des agriculteurs et la croissance économique », les 11 et 12 mars 2025,
- Atelier sur « les pratiques de production animale respectueuses de l'environnement pour une agriculture durable », les 18 et 19 mars 2025.
- « Rapport de l'OCI sur l'eau », préparé par le SESRIC en vue de sa soumission à la 5e Conférence islamique des ministres responsables de l'eau, qui se tiendra en Arabie

Saoudite,

- Rapport préparé par le SESRIC sur « la sécurité alimentaire dans les Pays Membres africains de l'OCI », conformément au programme africain de l'OCI.

48. **Prenant note avec appréciation** de la tenue de la 24^e réunion du Groupe de travail du COMCEC sur l'allègement de la pauvreté, le 24 avril 2025, avec pour thème « Logement décent pour les pauvres dans les pays membres de l'OCI », le Comité **a appelé** les Pays Membres inscrits au Groupe de travail à participer activement à sa 25^e réunion, qui sera organisée sur le même thème les 15 et 16 septembre 2025.

49. Le Comité **a salué** les efforts du SESRIC pour le projet suivant, mis en œuvre dans le domaine de l'allègement de la pauvreté en 2025, dans le cadre du financement des projets du COMCEC :

- Le projet intitulé « Développement d'une feuille de route efficace pour faciliter la transition numérique dans les systèmes nationaux de formation et d'enseignement professionnels (EFP) dans les pays membres de l'OCI », qui sera mis en œuvre par le SESRIC au profit de 9 pays membres.

50. Le Comité **a exprimé son appréciation** au SESRIC pour avoir organisé des activités sous le point de l'ordre du jour sur l'allègement de la pauvreté :

- Atelier sur le « Renforcement des stratégies d'EFTP pour augmenter l'emploi des jeunes dans les pays membres de l'OCI », les 19 et 20 novembre 2024,
- Atelier sur les « Statistiques, bilans et comptes de l'énergie – pour des politiques énergétiques et climatiques éclairées », du 10 au 12 décembre 2024,
- Atelier sur le « Développement de programmes d'éducation inclusive dans le domaine de la science et de la technologie dans les pays africains de l'OCI », le 4 février 2025,
- Événement parallèle sur « l'accélération des transitions énergétiques fondées sur les données grâce à des écosystèmes de données collaboratifs », en marge de la 56^e session de la Commission statistique des Nations Unies, le 18 février 2025,
- Indicateurs de l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique), les 25 et 26 février 2025,
- Atelier sur « l'extension de la couverture de la sécurité sociale aux travailleurs informels », les 15 et 16 avril 2025,
- Cours de formation sur « le développement de services de protection sociale efficaces, fiables et abordables pour les femmes dans les pays africains de l'OCI », les 15 et 16 avril 2025.

51. Le Comité **a également salué** les efforts du SESRIC dans la préparation des rapports phares de développement social intitulés « L'état de la jeunesse dans les États membres de l'OCI » et « Rapport de l'OCI sur les femmes et le développement », qui contribuent à façonner les politiques visant à alléger la pauvreté et à améliorer le bien-être dans les États membres de l'OCI, ainsi que d'un rapport prospectif sur « La santé maternelle et infantile dans les pays membres africains de l'OCI », conformément au Programme OCI-Afrique, et du « Rapport de l'OCI sur la santé », qui sera soumis à la 8^e Conférence islamique des ministres de la santé.

52. **Soulignant** l'importance vitale d'une gestion robuste des risques de catastrophe (DRM) pour renforcer la résilience et favoriser un développement socio-économique durable dans les pays membres de l'OCI, le Comité a salué les efforts du SESRIC pour faire progresser les préparatifs techniques en vue de la mise en place d'un réseau de coopération intra-OCI entre les institutions en charge de la DRM des pays membres, axé

sur des formations portant sur la réduction des risques de catastrophe, la préparation, la réponse et le relèvement.

53. Le Comité **a salué** les efforts du Tadjikistan et de la Türkiye pour les projets suivants mis en œuvre dans le domaine de la transformation numérique en 2025, dans le cadre du financement de projets du COMCEC :

- Le projet intitulé « Renforcement des capacités de l'e-gouvernement pour une prestation efficace des services publics », qui sera mis en œuvre par le Tadjikistan en partenariat avec la Türkiye,
- Le projet intitulé « Programme de renforcement des capacités sur l'intelligence artificielle (IA) pour les employés du secteur public » sera mis en œuvre par la Türkiye en partenariat avec 32 pays membres.

54. **Félicitant** les pays membres de l'OCI ayant déjà signé et ratifié le Statut du Centre de Travail de l'OCI, le Comité **a encouragé** les autres pays membres de l'OCI à prendre toutes les dispositions nécessaires pour adhérer audit Statut.

55. Le Comité **a pris note avec appréciation** de la tenue de la table ronde tripartite de haut niveau de la présidence de la COP29 sur les emplois verts et les compétences, coorganisée par le Centre de travail de l'OCI à Bakou, République d'Azerbaïdjan, le 18 novembre 2024.

56. Le Comité **a salué** les efforts du Centre du travail de l'OCI pour faire progresser les normes de sécurité et de santé au travail (SST) dans les Pays Membres.

57. **Reconnaissant** le rôle du dialogue social dans la promotion du travail décent, le Comité **a encouragé** les Pays Membres à recourir aux mécanismes de coopération tripartite et à tirer parti des ressources du Centre du travail de l'OCI pour le partage des meilleures pratiques et expériences.

58. **Tenant compte** du besoin croissant d'opportunités d'emploi pour les jeunes et les femmes, le Comité **a encouragé** les Pays Membres à tirer parti des ressources du Centre du travail de l'OCI pour élaborer des programmes de formation professionnelle ciblés, en adéquation avec les besoins du marché du travail et les secteurs émergents.

59. Le Comité **a exprimé son appréciation** au SESRIC pour la conduite des activités suivantes dans le domaine de la transformation numérique :

- Cours de formation sur « Encourager l'utilisation des technologies numériques pour un meilleur emploi et le développement des compétences », les 11 et 12 novembre 2024,
- Webinaire sur « L'impact de l'IA sur l'adéquation au marché du travail : perspectives et stratégies » le 12 février 2025,
- Événement parallèle sur « l'exploitation des développements technologiques pour la modernisation des systèmes statistiques nationaux dans les pays membres de l'OCI et de la CESA0 », en marge de la 56e session de la Commission statistique des Nations unies, le 6 mars 2025.
- Atelier sur « les principaux défis et opportunités dans l'utilisation des technologies émergentes », les 25 et 26 mars 2025,
- Cours de formation sur « la société de l'information et la numérisation », les 29 et 30 avril 2025.

60. Le Comité a **salué les** efforts de la Türkiye et du Suriname pour les projets suivants mis en œuvre dans le domaine des PME en 2025, dans le cadre du financement des projets du COMCEC.

- Le projet intitulé « Partage d'expériences pour l'élaboration d'une feuille de route en vue de la création d'une plateforme de réseau de PME » est mis en œuvre dans le cadre du Programme PME du COMCEC, en partenariat avec la Türkiye, la Malaisie, l'Égypte, le Sénégal, l'Arabie saoudite et le Pakistan,
- Le projet intitulé « Partage d'expériences en matière de numérisation et de développement durable des affaires avec le Suriname et la Guyane » est mis en œuvre par le Suriname, en partenariat avec la Guyane et la Türkiye.

